

COMMUNE DE SAINT-NAUPHARY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Nauphary se réunira,

le **lundi 23 juin 2025 , à 20H30**

dans la salle du conseil municipal.

- 1- *Délibération portant suppression d'un emploi permanent d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à raison de 17h30/s à compter du 1^{er} novembre 2025*
- 2- *Délibération portant suppression d'un emploi permanent d'adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe à raison de 17h30/s à compter du 1^{er} novembre 2025*
- 3- *Délibération portant suppression d'un emploi d'adjoint administratif à raison de 31h/s à compter du 29 décembre 2025*
- 4- *Délibération portant désignation du référent signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (AVDHAS) et adhésion à la mission facultative proposée par le Centre de Gestion de Tarn et Garonne*
- 5- *Participation de la collectivité pour la protection sociale complémentaire santé des agents pour les contrats labellisés à compter du 1^{er} janvier 2026*
- 6- *Transfert de gestion des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) au Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne : travaux bâtiments communaux, éclairage public*
- 7- *Délibération portant création d'un emploi lié à un accroissement temporaire d'activité au secrétariat de mairie à raison de 35h/s (article L332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique)*
- 8- *Délibération portant création d'un emploi lié à un accroissement temporaire d'activité aux écoles à raison de 20h/s (article L332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique)*
- 9- *Tarifs de la cantine scolaire pour la rentrée 2025-2026*
- 10- *Questions diverses*

Le Maire

Bernard PAILLARES.

